

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 10918
Numéro SIREN : 793 355 371
Nom ou dénomination : 20ème APPART

Ce dépôt a été enregistré le 05/08/2019 sous le numéro de dépôt 82028



20190820282018

DATE DEPOT : 05/08/2019

N° DE DEPOT : 82028

N° GESTION : 2013B10918

N° SIREN : 793355371

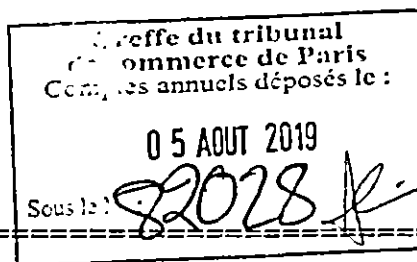
DENOMINATION : 20ème APPART

ADRESSE : 117 avenue Gambetta 75020 Paris

MILLESIME : 2018

.

20^{ème} APPART
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 15.000 euros
Siège social : 117, avenue Gambetta
75020 PARIS
RCS PARIS 793.355.371



**PROCES VERBAL DES DECISIONS
DE L'ACTIONNAIRE UNIQUE**

DECISIONS DU 28 JUIN 2019 A 9 HEURES 10

1 - LIEU DE PRISE DES DECISIONS DE L'ACTIONNAIRE UNIQUE

11-17 rue de la Chine - 75020 PARIS

2 - PARTICIPANTS A LA REUNION :

- Le Commissaire aux Comptes a été informé de la (des) décision(s) prise(s) par l'Actionnaire Unique.

3 - DOCUMENTS PREPARES ET/OU PRESENTES

- Feuille de présence,
- Double des lettres d'information et/ou de convocation des personnes invitées à participer à la prise de décisions de l'Actionnaire Unique et/ou informées,
- Les comptes annuels et l'inventaire,
- Rapport de gestion de la Présidente de la SAS,
- Rapport sur les comptes annuels du Commissaire aux Comptes,
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur l'augmentation de capital réservée aux salariés,
- Exposé des motifs et texte des projets de décisions de l'Actionnaire Unique préparés par la Présidente de la SAS.

4 - DROIT DE COMMUNICATION PREALABLE DE L'ACTIONNAIRE UNIQUE

Tous les documents pour lesquels l'Actionnaire Unique dispose d'un droit de communication ont été tenus à sa disposition.

5 - ORDRE DU JOUR

- Lecture et examen :
 - du rapport de gestion de la Présidence sur l'activité de la Société durant l'exercice 2018,
 - du rapport sur les comptes annuels du Commissaire aux Comptes pour l'exercice 2018,
- Examen et approbation des comptes annuels de l'exercice 2018,
- Quitus à la Présidente de la SAS,
- Affectation du résultat de l'exercice 2018,
- Renouvellement du mandat de la Présidente,
- Augmentation de capital réservée aux salariés,
- Questions diverses.

6 - DEBATS ET DISCUSSIONS :

L'Actionnaire Unique fait procéder à la lecture des rapports :

- de la Présidente de la SAS,
- et du Commissaire aux Comptes.

7 - DECISIONS DE L'ACTIONNAIRE UNIQUE :

Monsieur Thomas PITOY, ès qualité de Président de la société IMMO GEST CONSULTING, Actionnaire Unique, prend les décisions suivantes :

7.1 - DECISIONS ADOPTEES

DECISION N° 1 - EXAMEN ET APPROBATION DES COMPTES ANNUELS

A - APRES AUDITION :

- Du rapport de gestion de la Présidente de la SAS relatant et commentant les opérations et la marche des affaires sociales durant l'exercice 2018.
- Du rapport général du Commissaire aux Comptes contenant les observations et avis de celui-ci sur les comptes annuels de l'exercice 2018.
- Des informations et précisions fournies lors des débats,

L'ACTIONNAIRE UNIQUE APPROUVE :

- Le bilan,
- Le compte de résultat,
- L'annexe,

de l'exercice 2018 dont la forme et le contenu ont été arrêtés par la Présidente de la SAS et vérifiés par le Commissaire aux Comptes, dans les délais réglementaires.

B - L'Actionnaire Unique prend acte de l'identité des méthodes de présentation et d'évaluation des comptes annuels de l'exercice clos, par rapport à celles utilisées pour l'établissement des comptes de l'exercice précédent et ce à l'exception toutefois de ce qui peut être par ailleurs stipulé dans l'annexe comptable à laquelle il convient alors de se rapporter.

C - L'Actionnaire Unique consent quitus à la Présidente de la SAS.

DECISION N° 2 - AFFECTATION DES RESULTATS

L'Actionnaire Unique décide d'affecter le résultat de l'exercice 2018 selon le tableau suivant :

AFFECTATION ADOPTEE

MONTANT ET ORIGINE DES SOMMES A AFFECTER		AFFECTATIONS ADOPTEES ET POSTES CONCERNES	
<u>1.0 - RESULTAT 2018</u>		<u>2.0 - DOTATIONS AUX POSTES DE</u>	
Bénéfice	146.192	Report à nouveau	26.192
<u>1.1 - AUTRES PRELEVEMENTS COMPLEMENTAIRES</u>		<u>2.1 - DISTRIBUTION DE DIVIDENDES</u>	
Sur réserves	-	Dividende global	120.000
Sur report à nouveau antérieur	-		

Il est rappelé en annexe les distributions de dividendes intervenues au titre des 3 derniers exercices.

DECISION N° 3 - RENOUELEMENT DU MANDAT DE LA PRESIDENTE

L'Actionnaire Unique décide de renouveler pour 1 an le mandat de Présidente de la société IMMO GEST CONSULTING.

Ce mandat renouvelé prendra fin lors de la Décision de l'Actionnaire Unique sur l'approbation des comptes annuels se tenant lors de l'année de renouvellement dudit mandat.

7.2 - DECISION NON ADOPTEE

AUTORISATION A DONNER AU PRESIDENT A L'EFFET DE PROCEDER A UNE AUGMENTATION DU CAPITAL SOCIAL RESERVEE AUX SALARIES DE LA SOCIETE, DANS LES CONDITIONS PREVUES A L'ARTICLE L.3332-18 DU CODE DU TRAVAIL ET CONFORMEMENT A L'ARTICLE L.225-129.-6 DU CODE DE COMMERCE

L'Actionnaire Unique, après avoir pris connaissance du rapport spécial du Commissaire aux Comptes et afin de respecter les exigences des articles L.225.129-6 du Code de Commerce et L.3332-18 du Code du travail, statue sur la proposition du Président aux fins de :

- déléguer au Président les pouvoirs nécessaires pour augmenter le capital social, en une ou plusieurs fois d'un montant correspondant à 3% du montant nominal du capital social, par émission d'actions nouvelles réservée aux salariés et anciens salariés adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise de la société ou de son Groupe au sens de l'article L.233-16 du Code de Commerce,
- supprimer, en faveur de ces salariés et anciens salariés, le droit préférentiel de souscription de l'Actionnaire Unique sur les actions à émettre dans le cadre de la présente délégation.

La présente délégation serait donnée pour une durée de 18 mois à compter du jour de la présente décision.

Il est proposé à l'Actionnaire Unique de déléguer tous pouvoirs au Président pour mettre en œuvre la présente délégation dans les conditions légales et réglementaires, et notamment pour :

- déterminer que les émissions pourront avoir lieu directement au profit des bénéficiaires ou par l'intermédiaire d'organismes collectifs,

- déterminer les modalités de chaque émission,
- fixer le prix de souscription des actions conformément à l'article L.3332-18 du Code du Travail,
- fixer le délai de libération des actions, ainsi que, le cas échéant, l'ancienneté des salariés exigée pour participer à l'opération, le tout dans les limites légales,
- constater le montant des souscriptions et en conséquence celui de l'augmentation de capital corrélative,
- apporter aux statuts les modifications nécessaires, et plus généralement faire le nécessaire pour la réalisation de l'opération.

CETTE DECISION SUR UNE AUGMENTATION DE CAPITAL RESERVEE AUX SALARIES EST EXPRESSEMENT REJETEE

8 - PROCES-VERBAL :

Les décisions adoptées au cours de cette réunion ont fait l'objet du présent procès-verbal, signé, après lecture, par l'Actionnaire Unique.

L'Actionnaire Unique
IMMOGEST CONSULTING
Monsieur Thomas PITOY



LA SOUSSIGNEE :

- IMMO GEST CONSULTING

Société par Actions Simplifiée

Au capital de 1.000.000 d'euros

Siège social : 24-28, rue Henri Poincaré

75020 PARIS

RCS PARIS 811.874.981

Représentée par ses représentants permanents, Monsieur Yves VILLENEUVE et Monsieur Thomas PITOY

Agissant en qualité de Mandataire Social de la société :

- 20^{ème} APPART

Société par Actions Simplifiée

Au capital de 15.000 euros

Siège social : 117, avenue Gambetta

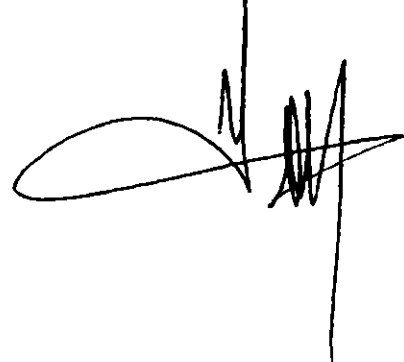
75020 PARIS

RCS PARIS 793.355.371

CERTIFIE ET ATTESTE QUE :

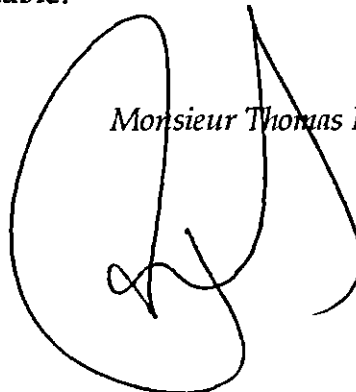
- la présente copie du bilan actif/passif, compte de résultat et annexe comptable de l'exercice 2018 de la société 20^{ème} APPART est conforme, sincère et véritable.

Monsieur Yves VILLENEUVE



IMMO GEST CONSULTING

Monsieur Thomas PITOY



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2018 - 12			Exercice N-1 31/12/2017 - 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
	Capital souscrit non appelé (I)							
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles							
	Frais d'établissement							
	Frais de développement							
	Concessions, brevets et droits similaires							
	Fonds commercial (1)	158 000		158 000	130 000	28 000	21.54	
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	Immobilisations corporelles							
	Terrains							
	Constructions							
Installations techniques, matériel et outillage								
Autres immobilisations corporelles	60 644	12 766	67 878	7 122	60 755	853.03		
Immobilisations en cours								
Avances et acomptes								
Immobilisations financières (2)								
Participations mises en équivalence								
Autres participations	600		600	600				
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières	17 683		17 683	11 233	6 450	57.42		
Total II	256 927	12 766	244 161	148 955	95 205	63.92		
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	Créances (3)							
	Clients et comptes rattachés							
	Autres créances	22 752		22 752	1 273	21 479	188	
Capital souscrit - appelé, non versé								
Valeurs mobilières de placement								
Disponibilités	236 682		236 682	648 313	411 631	63.49		
Charges constatées d'avance (3)	14 495		14 495	10 193	4 302	42.20		
Total III	273 929		273 929	659 780	385 851	58.48		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecart de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	530 857	12 766	518 090	808 735	290 645	35.94		

(1) Dont droit en bail 28 000
(2) Dont à moins d'un an 0
(3) Dont à plus d'un an 17 683

80

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N.	Exercice N-1.	Ecart N / N-1	
		31/12/2018	31/12/2017	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé :)	15 000	15 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecart de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	1 500	1 500		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Autres réserves				
Report à nouveau	57 362	85 655	28 294	33.03	
Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	146 192	171 706	25 514	14.86	
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
Total I	220 054	273 862	53 808	19.65	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
Total II					
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
Total III					
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	33 142	53 279	20 136	37.79
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes d'exploitation					
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	25 572	23 667	1 905	8.05	
Dettes fiscales et sociales	50 389	155 437	105 048	67.53	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Autres dettes	188 933	302 491	113 558	37.54	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)				
	Total IV	299 037	534 874	235 837	44.28
	Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		519 090	808 735	290 645	35.94

(I) Dettes et produits contractés en vertu de lettres de change

285 642 534 874

9

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N° 31/12/2018 (2)			Exercice N-1 31/12/2017 (1)	
	France	Exportation	Total	Euros	%
Produits d'exploitation (I)					
Ventes de marchandises					
Production vendue de biens					
Production vendue de services	1 073 135		1 073 135	1 042 619	2.93
Chiffre d'affaires NET	1 073 135		1 073 135	1 042 619	2.93
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation					
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			98	98	
Autres produits					
Total des Produits d'exploitation (I)			1 073 233	1 042 618	2.94
Charges d'exploitation (2)					
Achats de marchandises					
Variation de stock (marchandises)					
Achats de matières premières et autres approvisionnements					
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)					
Autres achats et charges externes *			325 725	306 841	6.15
Impôts, taxes et versements assimilés			6 159	5 246	17.41
Salaires et traitements			388 009	351 037	10.53
Charges sociales			145 080	130 511	11.16
Dotations aux amortissements et dépréciations					
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			9 460	5 076	66.38
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations					
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations					
Dotations aux provisions					
Autres charges			19	19	
Total des Charges d'exploitation (II)			674 453	798 712	9.48
I - Résultat d'exploitation (I-II)			198 780	243 906	19.50
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun					
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					

(1) Dont produits affectés à des exercices antérieurs
(2) Dont charges affectées à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Ecart N / N-1			
	31/12/2018	12	31/12/2017	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				671	671	100.00
Total V				671	671	100.00
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	1 720		2 973		1 254	42.17
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	1 720		2 973		1 254	42.17
2. Résultat financier (V-VI)	1 720		2 302		583	25.32
3. Résultat courant avant Impôts (I-II+III-IV+V-VI)	197 060		241 604		44 544	18.44
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 689		123		1 566	NS
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII	1 689		123		1 566	NS
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	530				530	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	3 370				3 370	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII	3 900				3 900	
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	2 211		123		2 334	NS
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	48 657		70 020		21 363	30.51
Total des produits (I+III+V+VII)	1 074 922		1 043 411		31 510	3.02
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	928 729		871 705		57 024	6.54
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	146 192		171 706		25 514	14.86

* Y compris : Réserve de crédit bail mobilier
Réserve de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

8

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 518 090.46 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 073 134.80 Euros et dégageant un bénéfice de 146 192.12 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

NEANT

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

NEANT

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Informations générales complémentaires

NEANT

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 4 309 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 4 309 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- investissement :	4 309
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	
Total	4 309

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles .	130 000		28 000
Installations générales agencements aménagements divers	22 281		59 032
Matériel de transport			4 500
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	6 870		10 055
TOTAL	29 151		73 586
Autres participations	600		
Prêts, autres immobilisations financières	11 233		6 450
TOTAL	11 833		6 450
TOTAL GENERAL	170 984		108 036

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations Incorporelles			158 000	158 000
Installations générales agencements aménagements divers		21 500	59 813	59 813
Matériel de transport			4 500	4 500
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		593	16 331	16 331
TOTAL		22 093	80 644	80 644
Autres participations			600	600
Prêts, autres immobilisations financières			17 683	17 683
TOTAL			18 283	18 283
TOTAL GENERAL		22 093	256 927	256 927

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations générales agencements aménagements divers	16 595	7 003	18 130	5 468
Matériel de transport		723		723
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	5 434	1 734	593	6 575
TOTAL	22 029	9 460	18 723	12 766
TOTAL GENERAL	22 029	9 460	18 723	12 766

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	7 003				
Matériel de transport	723				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 734				
TOTAL	9 460				
TOTAL GENERAL	9 460				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des provisions
Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres Immobilisations financières	17 683	0	17 683
Impôts sur les bénéfices	17 040	17 040	
Taxe sur la valeur ajoutée	3 639	3 639	
Débiteurs divers	2 074	2 074	
Charges constatées d'avance	14 495	14 495	
TOTAL	54 930	37 247	17 683

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	33 142	20 748	12 394	
Fournisseurs et comptes rattachés	25 572	25 572		
Personnel et comptes rattachés	2 726	2 726		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	32 006	32 006		
Taxe sur la valeur ajoutée	10 909	10 909		
Autres impôts taxes et assimilés	4 748	4 748		
Autres dettes	188 933	188 933		
TOTAL	298 036	285 642	12 394	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	20 136			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	30.0000	500			500

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186, PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
FONDS AGENCE IMMOBILIERE	130 000			130 000	
Total	130 000			130 000	

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

87

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Dépréciation des valeurs mobilières

(PCG Art.831-2/3)

Les valeurs mobilières de placement ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :

- Pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice.
- Pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.



ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Produits à recevoir

Détail des produits à recevoir

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fiscales et sociales	7 474
Autres dettes	5 260
Total	12 734

oo⁷

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Détail des charges à payer

	Montant
CONGES PAYES	2 726
TAXE APPRENTISSAGE	2 401
FORMATION PROFESSIONNELLE	1 942
TAXE VEHICULE DE TOURISME	405
HONORAIRES	5 260
Total	12 734

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	14 495
Total	14 495

oo⁷



AUDIT BUGEAUD

Expertise comptable
Commissariat aux Comptes

20EME APPART

Société par Actions Simplifiée au Capital de 15.000 euros

117, avenue Gambetta
75020 PARIS

RCS PARIS 793 355 371

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2018

20EME APPART

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'Associé unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 20EME APPART relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Dans le cadre de la reconnaissance du chiffre d'affaires nous nous sommes assurés de la bonne application de la séparation des exercices.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'associé unique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels. Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels.

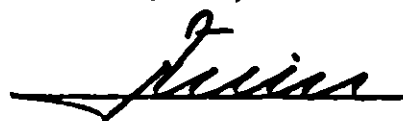
Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle

Paris, le 20 juin 2019



Audit Bugeaud

Robert MIRRI

Commissaire aux Comptes

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N-1 31/12/2018 : 12			Exercice N-2 31/12/2017 : 12		Ecart N/N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
Capital souscrit non appelé (I)								
ACTIF-IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles							
	Frais d'établissement							
	Frais de développement							
	Concessions, brevets et droits similaires							
	Fonds commercial (1)	158 000		158 000	130 000	28 000	21.54	
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	Immobilisations corporelles							
	Terrains							
	Constructions							
Installations techniques, matériel et outillage								
Autres immobilisations corporelles	60 644	12 765	67 878	7 122	60 756	853.03		
Immobilisations en cours								
Avances et acomptes								
Immobilisations financières (2)								
Participations mises en équivalence								
Autres participations	600		600	600				
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières	17 683		17 683	11 233	6 450	57.42		
Total II	256 927	12 766	244 161	148 955	95 206	63.92		
ACTIF-CIRCULANT	Stocks et en cours							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	Créances (3)							
	Clients et comptes rattachés							
	Autres créances	22 752		22 752	1 273	21 479	15	
Capital souscrit - appelé, non versé								
Valeurs mobilières de placement								
Disponibilités	236 682		236 682	648 313	411 631	63.49		
Charges constatées d'avance (3)	14 495		14 495	10 193	4 302	42.20		
Total III	273 929		273 929	659 780	385 851	58.48		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecarts de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	530 857	12 766	518 090	808 735	290 645	35.94		

(1) Dont droit au bail 28 000
(2) Dont à moins d'un an 0
(3) Dont à plus d'un an 17 683

80

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N°	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		11/12/2018	11/12/2017	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé :)	15 000	15 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	1 500	1 500		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
Report à nouveau	57 362	85 655	28 294	33.03	
Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	146 192	171 706	25 514	14.86	
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
Total I	220 054	273 862	53 808	19.65	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
Total II					
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
Total III					
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	33 142	53 278	20 136	37.79
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	25 572	23 667	1 905	8.05	
Dettes fiscales et sociales	50 329	155 437	105 049	67.58	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Autres dettes	168 933	302 491	113 558	37.54	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)				
	Total IV	299 037	534 874	235 837	44.28
	Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		519 090	808 735	290 645	35.94

(I) Dettes et produits constatés d'avance sans écart

285 642 534 874

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N° 31/12/2018 (12)			Exercice N°1 31/12/2017 (12)	
	France	Exportation	Total	Euros	%
Produits d'exploitation (1)					
Ventes de marchandises					
Production vendue de biens					
Production vendue de services	1 073 135		1 073 135	1 042 618	2.93
Chiffre d'affaires NET	1 073 135		1 073 135	1 042 618	2.93
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation					
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges					
Autres produits			98	98	
Total des Produits d'exploitation (I)			1 073 233	1 042 618	2.94
Charges d'exploitation (2)					
Achats de marchandises					
Variation de stock (marchandises)					
Achats de matières premières et autres approvisionnements					
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)					
Autres achats et charges externes *			325 725	306 841	6.15
Impôts, taxes et versements assimilés			6 159	5 246	17.41
Salaires et traitements			388 009	351 037	10.53
Charges sociales			145 080	130 511	11.16
Dotations aux amortissements et dépréciations					
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			9 460	5 076	86.38
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations					
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations					
Dotations aux provisions					
Autres charges			19	19	
Total des Charges d'exploitation (II)			674 453	798 712	9.48
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			198 780	243 906	18.50
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun					
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					

(1) Dont produits affectés à des exercices antérieurs
(2) Dont charges affectées à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1	
	31/12/2018	12	31/12/2017	12
			Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			671	100.00
Total V			671	100.00
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	1 720	2 973	1 254	42.17
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	1 720	2 973	1 254	42.17
2. Résultat financier (V-VI)	1 720	2 302	583	25.32
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	197 060	241 604	44 544	18.44
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 689	123	1 566	NS
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	1 689	123	1 566	NS
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	530		530	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	3 370		3 370	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	3 900		3 900	
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	2 211	123	2 334	NS
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	48 657	70 020	21 363	30.51
Total des produits (I+III+V+VII)	1 074 922	1 043 411	31 510	3.02
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	928 729	871 705	57 024	6.54
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	146 192	171 706	25 514	14.86

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

8

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 518 090.46 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 073 134.80 Euros et dégageant un bénéfice de 146 192.12 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

NEANT

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

NEANT

- REGLES ET METHODES COMPTABLES - (PCG Art 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.



ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Informations générales complémentaires

NEANT

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 4 309 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 4 309 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- investissement :	4 309
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	
Total	4 309

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles .	130 000		28 000
Installations générales agencements aménagements divers	22 281		59 032
Matériel de transport			4 500
Matériel de bureau et informatique. Mobilier	6 870		10 055
TOTAL	29 151		73 586
Autres participations	600		
Prêts, autres immobilisations financières	11 233		6 450
TOTAL	11 833		6 450
TOTAL GENERAL	170 984		108 036

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			158 000	158 000
Installations générales agencements aménagements divers		21 500	59 813	59 813
Matériel de transport			4 500	4 500
Matériel de bureau et informatique. Mobilier		593	16 331	16 331
TOTAL		22 093	80 644	80 644
Autres participations			600	600
Prêts, autres immobilisations financières			17 683	17 683
TOTAL			18 283	18 283
TOTAL GENERAL		22 093	256 927	256 927

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations générales agencements aménagements divers	16 595	7 003	18 130	5 468
Matériel de transport		723		723
Matériel de bureau et informatique. Mobilier	5 434	1 734	593	6 575
TOTAL	22 029	9 460	18 723	12 766
TOTAL GENERAL	22 029	9 460	18 723	12 766

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	7 003				
Matériel de transport	723				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 734				
TOTAL	9 460				
TOTAL GENERAL	9 460				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des provisions Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres Immobilisations financières	17 683	0	17 683
Impôts sur les bénéfices	17 040	17 040	
Taxe sur la valeur ajoutée	3 639	3 639	
Débiteurs divers	2 074	2 074	
Charges constatées d'avance	14 495	14 495	
TOTAL	54 930	37 247	17 683

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	33 142	20 748	12 394	
Fournisseurs et comptes rattachés	25 572	25 572		
Personnel et comptes rattachés	2 726	2 726		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	32 006	32 006		
Taxe sur la valeur ajoutée	10 909	10 909		
Autres impôts taxes et assimilés	4 748	4 748		
Autres dettes	188 933	188 933		
TOTAL	298 036	285 642	12 394	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	20 136			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	30.0000	500			500

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186, PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
FONDS AGENCE IMMOBILIERE	130 000			130 000	
Total	130 000			130 000	

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Dépréciation des valeurs mobilières

(PCG Art.831-2/3)

Les valeurs mobilières de placement ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :

- Pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice.
- Pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Produits à recevoir

Détail des produits à recevoir

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fiscales et sociales	7 474
Autres dettes	5 260
Total	12 734

807

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Détail des charges à payer

	Montant
CONGES PAYES	2 726
TAXE APPRENTISSAGE	2 401
FORMATION PROFESSIONNELLE	1 942
TAXE VEHICULE DE TOURISME	405
HONORAIRES	5 260
Total	12 734

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	14 495
Total	14 495



ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
ASSURANCES	1 052		
COTISATIONS	3 066		
TICKETS RESTAURANTS	4 542		
LOCATION MATERIEL	267		
PUBLICITE	5 568		
Total	14 495		

Détail des produits constatés d'avance

(Code du Commerce Art. R.123-189)

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	33 142
Total	33 142

Crédit bail

(Code monétaire et financier R.313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				11 288	11 288
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs				6 611	6 611
- exercice				4 399	4 399
Total				11 010	11 010
Redevances restant à payer					
- à un an au plus				2 606	2 606
Total				2 606	2 606
Valeur résiduelle					
- à un an au plus				2	2
Total				2	2

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- REMBOURSEMENT SINISTRE	1 429	
- CHEQUES NON DEBITES	260	
Total	1 689	
Charges exceptionnelles		
- AMENDES	530	
- PRIX REVIENT IMMO AU REBUS	3 370	
Total	3 900	

807